



Les transports collectifs sont la clé d'une véritable transition socio-environnementale

Que le gouvernement du Québec s'engage à accroître le financement dédié au développement des transports collectifs.

- Que le gouvernement du Québec s'engage dès maintenant à investir dans le développement des transports collectifs publics au moins les mêmes sommes que celles prévues pour la construction et l'entretien d'infrastructures routières;
- Que le gouvernement du Québec laisse le choix des infrastructures aux autorités municipales concernées, lesquelles devront appliquer le principe du bon mode au bon endroit (en tenant compte de l'impact structurant en termes de contribution à la réduction des émissions de GES ainsi que du coût des options considérées, incluant les coûts d'implantation et d'opération);
- Que l'électrification des transports collectifs par fils soit favorisée, là où l'achalandage en autobus ainsi que le potentiel de développement d'écoquartiers denses, sous forme de développement axé sur les transports collectifs, le justifient, en appliquant le principe du bon mode au bon endroit (métro, tramway, train-tram, train)
- Que le gouvernement du Québec s'engage à octroyer un financement additionnel spécifique pour la création de voies de circulation dédiées uniquement aux transports collectifs, notamment pour la création de réseaux de tramway.

Les transports collectifs sont sous financés

Bien que l'écrasante majorité des études et organisations s'accordent à dire qu'augmenter l'offre de transports collectifs est une stratégie gagnante pour favoriser une transition vers la carboneutralité empreinte de justice sociale, les ressources financières consacrées à cet objectif restent limitées. Alors que le Plan québécois des infrastructures 2022-2032 (PQI) prévoit plus de 10 milliards de dollars pour l'entretien routier⁵, le Plan pour une économie verte (PEV) n'alloue que 4 milliards sur cinq ans pour la décarbonisation des transports, sans les associer

⁵ Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, *Plan stratégique*, consulté le 12 novembre 2024, <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/transports/publications/plan-strategique>

concrètement à des objectifs chiffrés reliés au développement des transports collectifs⁶. Parmi ces 4 milliards, seule la moitié est destinée à non seulement maintenir, mais aussi à développer l'offre de transport collectif et à soutenir son électrification ainsi que le transport actif. Cela représente seulement 400 millions de dollars par an pour l'ensemble de cet agenda pour le moins ambitieux. Pour comparaison, l'ARTM, dans son rapport de 2023, signale déjà un déficit de 520 millions de dollars⁷. Il est donc évident que les moyens disponibles ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées, ou que ces dernières ne répondent pas à l'ampleur des défis de la transition socio-environnementale. Pire encore, le gouvernement propose de faire des économies via, entre autres, de la sous-traitance, dans l'espoir de régler une crise structurelle. Plutôt que d'investir dans la mobilité durable, le gouvernement fait fausse route en pensant que couper de 350 millions de dollars réglerait le problème chronique des déficits.⁸

Offrons-nous des transports collectifs à la hauteur des besoins en mobilité et investissons massivement dans ces solutions. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités dans le financement des transports en appliquant le principe du bon mode au bon endroit. Car plus les transports en commun seront attractifs, présents, fréquents et abordables, plus ceux-ci seront utilisés et donc plus cela sera facile de les faire fonctionner.

Pourtant, des solutions de financement à court, moyen et long terme existent !

L'alliance Transit a publié, dans son mémoire déposé aux consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec 2024-2025, des solutions que l'on pourrait mettre en place dès maintenant pour financer les transports collectifs à la hauteur des besoins. Parmi ces solutions, on retrouve l'indexation des taxes sur le carburant, la mise en place d'une taxe kilométrique, l'utilisation des revenus des marchés de carbone, ou encore le rééquilibrage des investissements entre l'entretien des routes et celui des transports collectifs.⁹

Développer et financer un réseau structurant : le principe du bon mode au bon endroit. Ce principe signifie qu'il faut proposer, à chaque endroit, le mode de transport ayant une capacité adaptée à l'achalandage qui s'y trouve. Par exemple, tandis que le métro est adapté aux quartiers denses où l'achalandage est élevé, dans les quartiers urbains de moyenne densité, le tramway est

⁶ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement, Plan de mise en œuvre 2024-2029 – Plan pour une économie verte, consulté le 12 novembre 2024, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2024-2029.pdf>

⁷ Praxis, Document collaboratif sur la plateforme encommun.io, consulté le 12 novembre 2024, <https://praxis.encommun.io/n/03LZbJr0CHhITbZIRta96xF-BIQ/>

⁸ IRIS. Lorsqu'une firme comptable s'improvise experte en transport en commun. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/sous-traitance-transport-commun/>

⁹ Transit. Le transport collectif, solution incontournable dans un contexte de crises https://www.transitquebec.org/wp-content/uploads/2024/02/Recommandations_Transit_2024-2025.pdf

le mode le plus approprié. Dans tous les cas, un réseau d'autobus électriques permet de compléter les trajets et de desservir les secteurs à faible achalandage.¹⁰

Investir dans les transports collectifs, c'est investir dans une réelle solution de transition

Les véhicules individuels représentent une source majeure de pollution atmosphérique, notamment en ce qui concerne les gaz à effet de serre et les polluants nocifs. En augmentant l'usage des transports en commun, nous pouvons réduire le nombre de voitures sur les routes, ce qui contribuera à diminuer les émissions polluantes et à améliorer la qualité de l'air. De plus, même les voitures électriques génèrent des particules toxiques dans l'air, notamment celles liées à l'usure des pneus et des freins¹¹. En bref, investir dans les transports collectifs, c'est essentiel pour un environnement plus sain, tant à l'échelle locale, dans nos villes et nos quartiers qu'à celle de la planète !

Investir dans les transports collectifs, c'est investir dans une société plus égalitaire

Les populations défavorisées sont souvent les plus touchées par les effets négatifs de la dépendance à l'automobile, notamment puisque posséder une voiture coûte bien plus cher que de se déplacer en transports collectifs !¹² Le transport représente d'ailleurs le deuxième poste de dépense des ménages, souvent pour entretenir une voiture qui sert seulement 5% du temps, majoritairement pour des trajets de moins de 5 km¹³. En renforçant les infrastructures de transport en commun, et en offrant ainsi une solution de mobilité plus abordable et accessible que la voiture, nous contribuons à la fois à faciliter les déplacements et à alléger les dépenses des ménages. **Se déplacer librement est un droit fondamental ; chacun doit pouvoir se rendre à l'épicerie, accéder aux services médicaux, voir ses proches, aller au travail, à l'école ou à l'université. Cela représente également un enjeu d'indépendance pour les jeunes et les femmes. La voiture n'est pas synonyme de liberté, mais la mobilité oui.** Donnons-nous les moyens d'offrir à tous et à toutes la possibilité de se déplacer librement sans dépendre des contraintes de la voiture comme la capacité de conduire ou même la possibilité de posséder sa propre voiture. On ne le répètera jamais assez, la mobilité est un droit fondamental.

Investir dans les transports collectifs, c'est le choix d'une économie et d'une société en santé

¹⁰ Front commun pour la transition énergétique. 2020. Feuille de Route pour la transition vers la carboneutralité version 2.0.

<https://praxis.encommun.io/def/bon-mode-au-bon-endroit-feuille-de-route-pour-la-transit/>

¹¹ Bénéfices pour la santé du transport en commun. Présentation faite par Dre Johanne Elsener MV MSc C.Q. Association québécoise des médecins pour l'environnement, à l'occasion du forum sur le financement des transports collectifs de la FTQ le 20 juin 2024.

<https://praxis.encommun.io/n/ahQUGJNBxoWNXCd-qEZuy5Z7GnU/>

¹² Jalon. Savez-vous vraiment ce que coûte votre auto ?

https://jalontmtl.org/wp-content/uploads/2020/12/auto-solo_infographie_FINALE02.pdf

¹³ idem

Comme mentionné, le recours au transport en commun peut générer des économies significatives pour les ménages. Ces économies peuvent alors être réinjectées dans l'économie locale.

De plus, le transport collectif est bénéfique pour la santé publique : il encourage la marche et l'exercice, tout en favorisant des rues plus sécuritaires et en diminuant le nombre d'accidents. Ainsi, développer les transports collectifs représente des économies énormes pour le secteur de la santé! Pour un exemple concret, la ville de Toronto, en réalisant un transfert de seulement 7,6% des trajets de l'automobile vers le vélo, la marche et le transport collectif pourrait réduire les coûts de santé de plus de 2 milliards de dollars par année!¹⁴ C'est tout autant d'argent public qui pourrait être redirigé vers l'amélioration des services essentiels comme ceux de la santé, de l'éducation ou du transport.

De plus, en investissant dans les transports collectifs, nous réduisons également les coûts de transport pour la société. En effet, le coût du réseau routier pour les Québécois-es est estimé entre 43 et 51 milliards de dollars par an, coût auquel il faut encore ajouter encore plus de 7 milliards avec les coûts externes liés à la santé publique et la sécurité routière.¹⁵ C'est plus de 6000\$ par an et par personne! Par exemple, alors qu'un trajet effectué en bus coûte 1,50 \$ à la société, le même trajet en voiture coûte 9,50\$ à la société.¹⁶ Une transition vers des systèmes de transport collectif plus robustes est non seulement souhaitable, mais nécessaire pour assurer une économie en santé.

Alors, qu'attendent les autorités publiques pour investir massivement dans les transports collectifs ?

¹⁴ City of Toronto, The Health Impacts of Traffic-Related Air Pollution in Toronto: Technical Report, 2014, disponible en ligne : <https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2014/hl/bgrd/backgroundfile-69323.pdf>

¹⁵ Trajectoire Québec et la Fondation David Suzuki. 2017. Évolution des coûts du système de transport par automobile au Québec, Montréal, Canada. 39 pages.https://trajectoire.quebec/sites/default/files/upload/document/publication/E%CC%81tude_Cou%CC%82tsTansportAutomobile_version%20Avril2018.pdf

¹⁶ Jalon. Savez-vous vraiment ce que coûte votre auto ?

https://jalonmtl.org/wp-content/uploads/2020/12/auto-solo_infographie_FINALE02.pdf